



Cfdt Orange DO Idf

La Cfdt vous souhaite de bonnes fêtes



**LA CFDT,
AVEC VOUS
ET POUR
VOUS**

**SUIVEZ
NOUS SUR
TWITTER
ET
FACEBOOK**

Extrait de la déclaration préalable de la **Cfdt** adressée à la direction Orange IDF (17 décembre 2020) :

« Vu le contexte sanitaire et l'impossibilité de partager un moment de convivialité comme tous les ans à cette période, la **Cfdt** vous demande d'utiliser le budget initialement alloué à cette manifestation afin de reconnaître l'investissement et l'agilité dont les salariés ont fait preuve au quotidien, plus encore en cette année particulière.

Cela peut être par un panier gourmand par exemple ou toute autre attention qui reconforterait les collaborateurs éprouvés par cette longue crise sanitaire. »

Projet d'évolution du Service Clients Grand Public



A échéance 2021/2023, ce projet prévoit la fusion des SCO (Services Clients Orange) et des UAT (Unités d'Assistance Technique) permettant la création de 5 USC (Unités Services Clients) au lieu de 9 SCO et 5 UAT sur le territoire national.



Selon la direction, cette fusion permettra d'harmoniser les structures et d'améliorer les interfaces entre les unités pour un parcours clients de qualité.

D'autres changements sont annoncés :

- ⇒ la création d'une nouvelle filière métier celle de « spécialiste » qui traitera de bout en bout des demandes clients non prises en charge par les canaux habituels,
- ⇒ la mutualisation des activités front office et back office au niveau national,
- ⇒ des arrêts d'activités : mail, e-chat et fluidité.

La **Cfdt** a relayé les interrogations, les craintes que suscite ce projet et a alerté sur les impacts sociaux de sa mise en œuvre. Nous avons alerté sur la problématique

de perte de PVC pour les salariés souhaitant devenir spécialistes et sur le départ des salariés non remplacés.

Beaucoup de nos interrogations sont restées sans réponse, nous ne manquerons pas de revenir dessus, le projet étant présenté en mars 2021 pour consultation.

Fusion des AD, la Cfdt s'est prononcée contre !

Après un dossier d'intention présenté en juillet, le CSE est déjà consulté en décembre sur un dossier structurant, la direction ne traîne pas !

Les membres de la CSSCT des AD mandatés par les élus du CSE n'ont pu hélas



rencontrer les salariés confinés des états-majors de Maillot et Palaiseau. Les résultats du sondage des transverses sont éloquentes, ils n'adhèrent pas à ce projet !

Bien que la direction garantisse une place pour tous dans cette future entité, aucune garantie ne

nous a été donnée.

Le passé nous a montré que les réorganisations fonctionnelles et structurelles laissent toujours des collègues sur la touche.

Des membres de Codir vont perdre leur place, des managers vont se trouver en concurrence sur le même poste : l'impact humain est réel.

D'autre part, la Cfdt et nos collègues s'inquiètent d'un futur déménagement des 2 sites, non démenti par la direction.

Le projet doit être déployé dès janvier 2021, nous serons extrêmement attentifs dans les différentes instances.

Pour l'ensemble de ces raisons, vos élus **Cfdt** se sont prononcés contre ce projet.

Plan Schéma Directeur Immobilier DO IDF

Lors du CSE du 25 novembre, a été présenté le PSDI (Plan Schéma Directeur Immobilier) DO IDF 2020/2025 (hors boutiques).

La direction poursuit sa volonté d'ici à 5 ans d'avoir 4 sites parisiens : Concerto (regroupement de Danton, St Michel et Raspail), Orsud (regroupement de Keller, Masséna, Montsouris, Raspail, Arcueil Lénine et Ivry Mirabeau), Bridge (regroupement d'Anjou, Poncelet, Gutenberg, Nord-Jemmapes, Philippe Auguste, Raspail) et un quatrième, en recherche sur l'ouest parisien.

Sur la banlieue, la volonté d'Orange est de fermer en moyenne 1 site sur 2 pour être en adéquation avec la baisse du nombre de salariés.

La **Cfdt** alerte la direction sur les conséquences du déséquilibre géographique. Certains collègues vont doubler leur temps de trajet. De nombreux RPS (Risques Psycho-Sociaux) tels que la fatigue, le stress, la dégradation de l'équilibre vie privée / vie professionnelle en seront les conséquences...

La **Cfdt** sera vigilante face au projet économique de l'entreprise.